

Immobilier et personnes morales: aspects fiscaux choisis

6 et 7 octobre 2022

(2 journées entières, Lausanne ou formation en ligne)

Public visé

- Avocats et juristes
- Comptables et consultants
- Conseillers fiscaux
- Membres de l'administration fiscale
- Praticiens de la fiscalité

Contenu

- Problèmes actuels concernant la fiscalité des personnes morales
- Présentation des lois, jurisprudences et circulaires récentes selon une approche pratique et casuistique
- Aperçu des projets de réforme discutés sur la scène suisse et internationale

Conditions-cadres

Disposer de bonnes connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la fiscalité

Vos avantages

Vous connaîtrez les développements récents de la fiscalité suisse et internationale des personnes morales.

Vous saurez

- Appliquer ces règles et pratiques.
- Identifier les évolutions prochaines de la fiscalité des personnes morales.

Responsables du séminaire et conférenciers

Fabien Liégeois, dr. iur, chargé de cours à l'UNIFR (Programme de LL.M.), counsel CMS von Erlach Partners SA, LL.M., expert fiscal diplômé

Gregory von Gunten, avocat & expert fiscal diplômé, associé fondateur de l'étude Lenoir Delgado & Associés SA

Conférenciers

Marc Baumann, manager corporate tax, PwC Genève, expert fiscal diplômé

Alexandre Conus, expert fiscal diplômé, expert fiscal CSI, collaborateur senior de l'étude CMS von Erlach Partners SA

Laurence Cornu, experte fiscale diplômée, dr. iur., avocate associée chez Gross & Associés

Thibaut de Haller, associé corporate tax, PwC Genève, expert fiscal diplômé

Thierry de Mitri, expert fiscal diplômé, De Mitri Conseils SA

Maximilien de Ridder, avocat, CFA, collaborateur senior chez Lenz & Staehelin

Sandrine Debétaz, experte fiscale diplômée, lic. Oec., MScCCF, associée de la fiduciaire Bonnefous & Cie SA

Danilo Delgado, avocat & expert fiscal diplômé, associé de l'Etude Junod Muhlstein Lévy Puder & Associés

Pierre Dériaz, directeur de la division de la taxation, expert fiscal diplômé

Alexandre Faltin, avocat, associé Oberson Abels SA, master of Advanced Studies (DES en droit fiscal), chargé d'enseignement à l'UNIGE (Faculté d'économie et de management)

Brahim Hoxha, expert fiscal diplômé, expert diplômé en finance et investissements CIWM, économiste d'entreprise diplômé, senior wealth planner – Banque Pictet & Cie SA, Genève et Lausanne

Philippe Jacquemoud, avocat, LL.M. (Columbia), associé Jacquemoud Stanislas

Séminaire fiscal



Nicole Krenger, BLaw, MLaw, LL.M.,
division principale politique fiscale, AFC

Thomas Meister, dr. iur., LL.M., avocat &
expert fiscal diplômé, associé en l'étude
Walder Wyss SA

Stefan Oesterhelt, avocat & expert fiscal
diplômé, associé de l'étude Homburger SA

Cedric Panchaud, dr. iur. – avocat, titulaire
du brevet de notaire, expert fiscal diplômé

Floran Ponce, avocat et expert fiscal
diplômé, LL.M, associé de l'Etude Lenz &
Staehelin, Genève

Per Prod'hom, avocat & expert fiscal di-
plômé, associé chez Streng SA

Emilia Rebetez, LL.M., avocate & experte
fiscale diplômée, managing
associate en l'étude Walder Wyss SA

Laila RoCHAT, avocate, experte fiscale
diplômée, Oberson Abels SA, Genève

Daniel Schafer, avocat et expert fiscal
diplômé, associé Lenz & Staehelin

Bastien Verrey, dr. iur., notaire, chargé de
cours UNIL

Date

6 et 7.10.2022 (deux journées entières)

Lieu

Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Formation en ligne

La formation en ligne est diffusée via
le système de vidéoconférence ZOOM.

Prix du séminaire en présentiel et en ligne

CHF 1300.– non-membre
CHF 1100.– collaborateur spécialisé ou
expert membre individuel d'EXPERTsuisse
ou membre OREF

Sont compris en présentiel

- toute la documentation
(version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les
pauses, eau minérale dans la salle, repas
de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Sont compris en ligne

- toute la documentation
(version papier et numérique)
- accès ZOOM
- TVA 7,7 %

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera
comptabilisée à raison de 16 heures par
EXPERTsuisse. Le certificat de présence
vous sera adressé par EXPERTsuisse SA
après le séminaire.

Programme, 6 octobre 2022

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.15	Introduction	Gregory von Gunten
09.15–10.00	Boîte à outils: transaction immobilière	Laïla Rochat/ Alexandre Faltin
10.00–10.30	Pause-café	
10.30–11.15	Droits réels limités : enjeux fiscaux	Bastien Verrey
11.15–11.45	Flash jurisprudence	Gregory von Gunten/ Brahim Hoxha
11.45–12.30	PCC immobiliers	Pierre Dériaz/ Thierry De Mitri
12.30–14.00	Repas de midi	
14.00–14.45	Commerce professionnel d'immeubles: état des lieux et perspectives	Laurence Cornu
14.45–15.15	Flash actualité: suppression de l'imposition de la valeur locative	Sandrine Debétaz
15.15–15.40	Pause-café	
15.40–16.15	Prix OREF et exposé lauréat 2021	Per Prod'hom Maximilien De Ridder
16.15–17.00	Immeubles & Restructuration	Daniel Schafer
17.00–17.15	Conclusion	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.

Programme, 7 octobre 2022

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.10	Introduction	Fabien Liégeois
09.10–09.55	Boite à outils: pertes	Alexandre Conus/ Fabien Liégeois
09.55–10.15	Flash jurisprudence	Gregory von Gunten/ Brahim Hoxha
10.15–10.45	Pause-café	
10.45–11.45	Structure de private equity: remboursement de l'impôt anticipé	Philippe Jacquemoud/ Stefan Oesterhelt
11.45–12.30	Restructurations: problèmes choisis en lien avec la Circ. 5a	Cedric Panchaud/ Danilo Delgado
12.30–14.00	Repas de midi	
14.00–14.45	Rachat d'actions	Floran Ponce
14.45–15.15	Flash actualité: Mise en œuvre de l'imposition minimale en Suisse	Nicole Krenger
15.15–15.45	Pause-café	
15.45–16.30	Développements récents en matière de transactions M&A	Emilia Rebetez/ Thomas Meister
16.30–17.15	Imposition minimale: premières questions pratiques	Thibaut de Haller/ Marc Baumann
17.15–17.30	Conclusion	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre OREF
 Membre EXPERTsuisse

**Aspects choisis de la fiscalité
des personnes morales**

- 6 et 7 octobre 2022
Lausanne

- Présentiel
 En ligne

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
SEMINAIRE FISCAL, OREF-EXPERTsuisse, c/o EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28,
CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59 ou via notre site internet www.expertsuisse.ch